

La ville de Paris

L'Enquête Globale Transport a été réalisée entre 2009 et 2011 et pilotée par le STIF en partenariat avec la DRIEA dans le cadre de l'Omnil. Ce sont 18 000 ménages (soit près de 43 000 personnes) qui ont répondu à un questionnaire détaillé sur leurs déplacements. Cette fiche présente les principaux résultats de l'EGT 2010 concernant la mobilité des Franciliens à Paris.

Données de cadrage

Population et emplois

	Paris	Île-de-France
Population totale	2 234 000	11 728 000
Population active*	1 217 000	5 980 000
Nombre d'emplois	1 805 000	5 650 000
Taux de chômage	11 %	10,9 %

* Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans. Source : INSEE - RP 2009.



Part de la population abonnée aux **transports collectifs** :
Paris **51 %** et Île-de-France **36 %**

Équipement des ménages

Les Parisiens se distinguent par leur faible équipement automobile : plus de la moitié des ménages parisiens ne possèdent pas de voiture, un taux qui s'est légèrement accru depuis 2001. C'est presque deux fois plus que dans les

départements de petite couronne et quatre fois plus qu'en grande couronne. Les ménages parisiens possèdent également moins de deux-roues motorisés et de vélos que ceux des autres départements.

Voitures	2001	2010
Parc automobile (en milliers)	612	566
Part des ménages non motorisés	53,3 %	55,4 %
Part des ménages motorisés	46,7 %	44,6 %
Part des ménages multi-motorisés	6,3 %	4,3 %
Nombre moyen de voitures par individu ayant le permis de conduire (permis B)	0,47	0,41

Deux-roues motorisés	2010
Parc deux-roues motorisés (en milliers)	83
Part des ménages possédant au moins un deux-roues motorisé	6,7 %
Nombre moyen de deux-roues motorisés par individu ayant le permis de conduire (permis A)	0,40

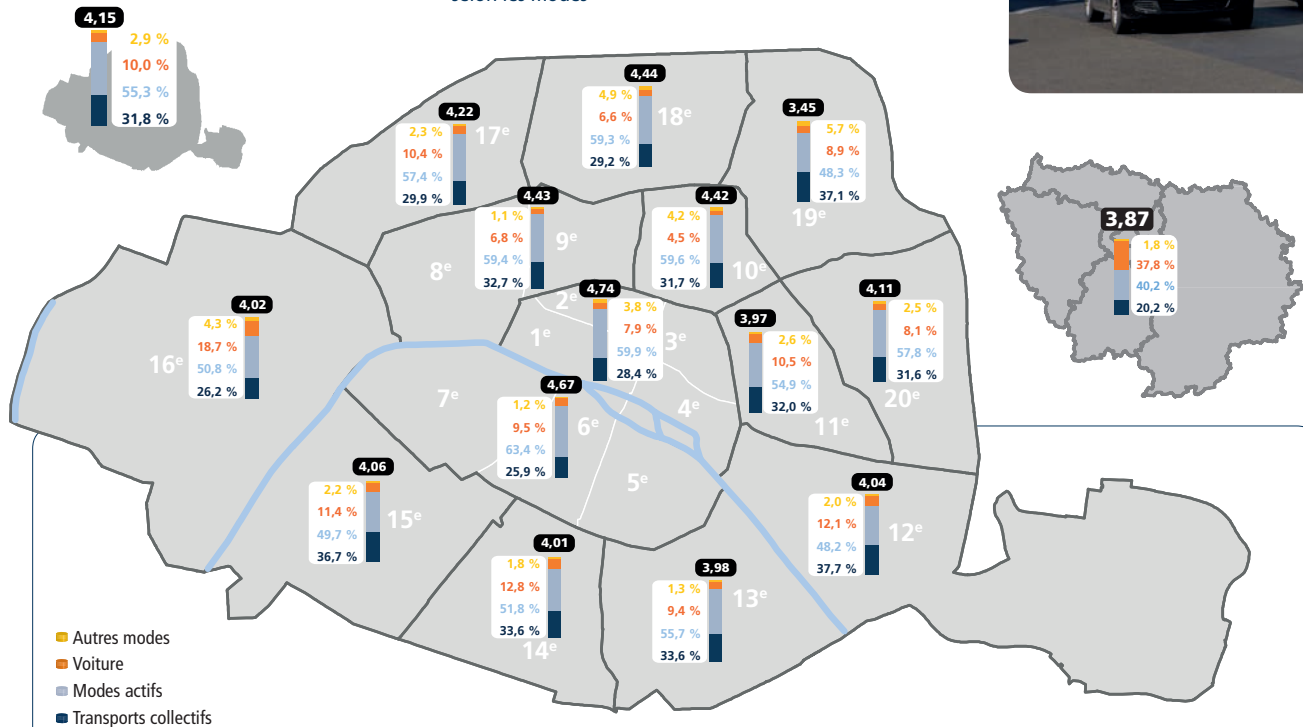
Vélos	2010
Parc vélos (en milliers)	596
Part des ménages possédant au moins un vélo	29 %

Afin de mieux connaître les comportements de mobilité des habitants de Paris, le plan de sondage de cette enquête s'est appuyé sur un zonage constitué de 14 secteurs infra-départementaux. La taille des échantillons par secteur a été calibrée de manière à pouvoir calculer des indicateurs de mobilité globaux significatifs pour chacun de ces secteurs.



La mobilité individuelle

Nombre de déplacements par personne et par jour selon les modes



Avec 4,15 déplacements par jour, les Parisiens sont les plus mobiles des Franciliens. Il existe toutefois une certaine hétérogénéité selon les arrondissements. Les résidents des arrondissements centraux (du 1^{er} au 7^e) sont particulièrement mobiles avec 4,7 déplacements quotidiens environ tandis que les résidents des arrondissements périphériques, notamment le 19^e ou le 13^e le sont moins.

Quel que soit leur lieu de résidence, les Parisiens se déplacent essentiellement à pied. La part des modes actifs est au minimum de 48 % dans le 13^e et le 19^e et monte

jusqu'à 60 % dans les arrondissements centraux. L'usage de la voiture est très faible : en général de l'ordre de 10 % des déplacements voire moins selon les secteurs, sauf dans le 16^e où il atteint 19 %. Un déplacement sur trois est réalisé en transports collectifs ; ce taux est relativement constant d'une zone à l'autre.

Part des personnes ne s'étant pas déplacées le jour de l'enquête chez les 5 ans et plus : Paris **5,1 %** et Île-de-France **6,9 %**

Temps moyens par déplacement en minutes selon le lieu de résidence*

	Paris	Île-de-France
Transports collectifs	38	48
Voiture	32	23
Deux-roues motorisé	21	22
Vélo	19	19
Marche	12	12

* Pour les déplacements internes à l'Île-de-France.

Portées moyennes par déplacement en kilomètres selon le lieu de résidence*

	Paris	Île-de-France
Transports collectifs	5,3	9,0
Voiture	6,9	6,1
Deux-roues motorisé	4,0	6,5
Vélo	2,2	2,0
Marche	0,4	0,4

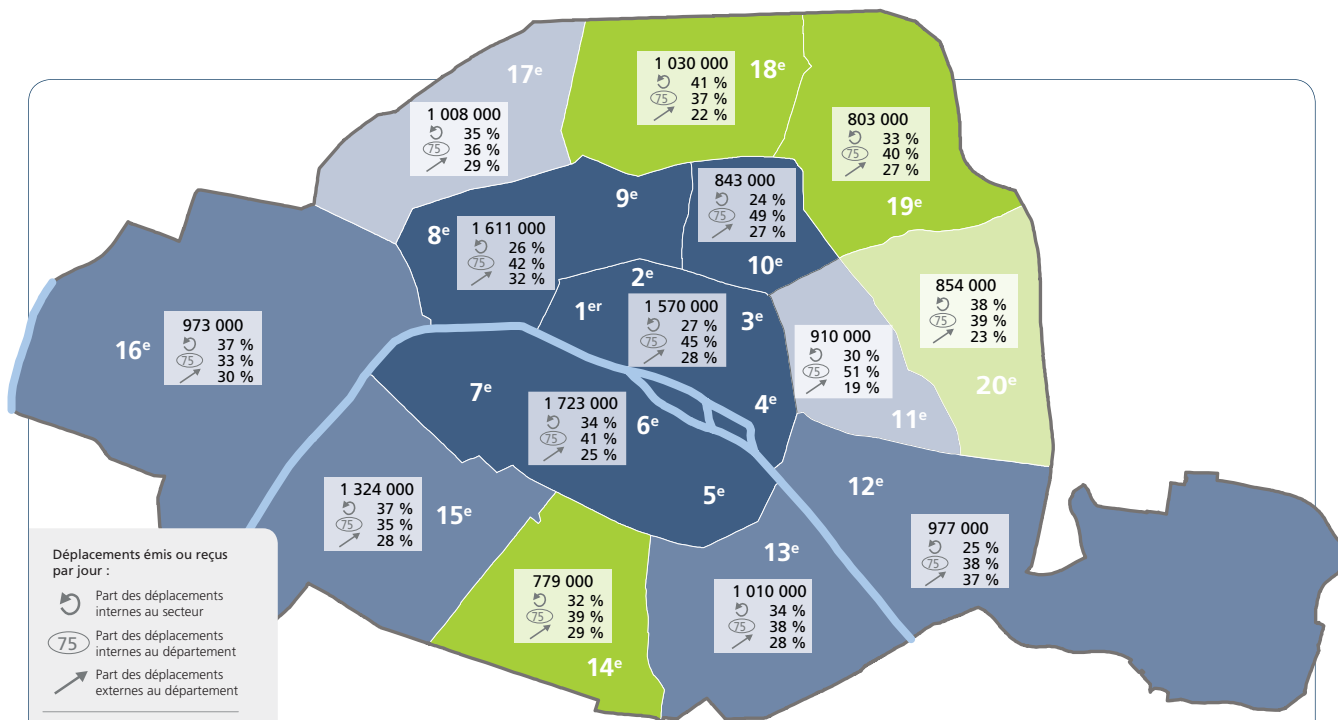
* Distance à vol d'oiseau pour les déplacements internes à l'Île-de-France.



À Paris, la **durée quotidienne** de déplacement des personnes de 5 ans et plus est de **1 heure et 34 minutes**.

Les flux de déplacements

Volume de déplacements journaliers tous modes



Déplacements émis ou reçus par jour :

- Part des déplacements internes au secteur
- Part des déplacements internes au département
- Part des déplacements externes au département

Déplacements du matin (5 h-11 h) : nombre de déplacements émis / nombre de déplacements reçus

Territoires émetteurs

- Moins de 0,50
- Entre 0,50 et 0,75
- Entre 0,75 et 1,00

Territoires récepteurs

- Entre 1,00 et 1,25
- Entre 1,25 et 1,50
- Plus de 1,50

Les flux représentés ici sont des flux internes à l'Île-de-France

32 % des déplacements des Parisiens se font à l'intérieur d'un même arrondissement, 40 % en lien avec un autre arrondissement et 28 % en lien avec un autre département francilien.

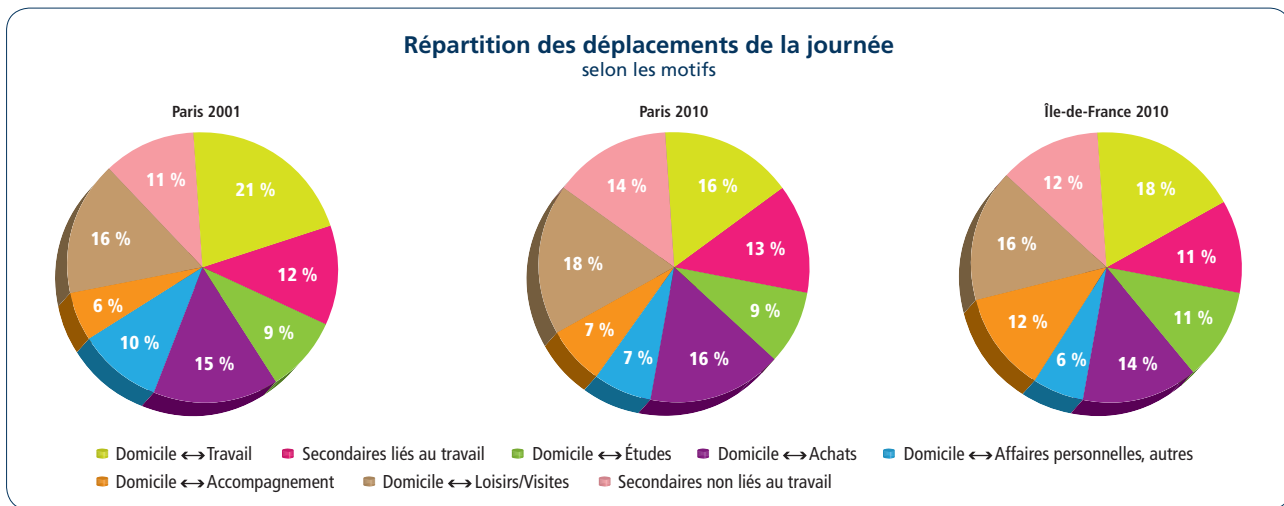
Concentrant un nombre important d'emplois franciliens, Paris est le département le plus attractif en Île-de-France. La ville de Paris reçoit en moyenne 1,5 fois plus de déplacements le matin qu'elle n'en émet. Seuls les 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements sont plus émetteurs de déplacements qu'attracteurs. En revanche, les arrondissements centraux ont des ratios extrêmement élevés avec deux à quatre fois plus de déplacements entrants que sortants.

Le secteur du 18^e arrondissement de Paris reçoit ou émet 1 030 000 déplacements par jour : 41 % de ces déplacements sont effectués à l'intérieur de ce secteur, 37 % ont pour origine ou destination un autre secteur de Paris et les autres déplacements (22 %) sont en lien avec un autre département francilien. Quand ce secteur émet un déplacement, il en reçoit 0,8 : c'est un territoire émetteur.

Motifs de déplacements

La répartition des déplacements par motif effectués quotidiennement par les Parisiens est sensiblement la même que celle des Franciliens. La principale différence vient des déplacements d'accompagnement qui ne représentent que 7 % des déplacements des Parisiens contre 12 % en moyenne en Île-de-France.

Comme dans tous les départements franciliens, la part des déplacements obligés (déplacements dont l'une des extrémités est associée au travail ou aux études) a diminué, passant de 42 % des déplacements en 2001 à 38 % en 2010. Ce sont les déplacements domicile-loisirs et les déplacements secondaires non liés au travail qui ont le plus progressé.



Modes et motifs de déplacements

La marche est de loin le mode le plus utilisé par les Parisiens pour l'ensemble de leurs déplacements à la seule exception des déplacements domicile-travail pour lesquels ils privilégient les transports collectifs (six déplacements domicile-travail sur dix).

Pour les autres motifs, la part de la marche oscille entre 46 % pour le domicile-loisirs et 79 % pour le domicile-achats. Même si elle reste faible, la part du vélo dans les déplacements domicile-travail (5 %) est deux fois plus élevée que pour les autres motifs de déplacements des Parisiens.

